



## LE STIF RENFORCE 43 LIGNES DE BUS

Dans le cadre de la poursuite du plan bus 2013-2016, le STIF améliore l'offre de 43 lignes de bus en Ile-de-France. La réalisation de ce vaste plan d'amélioration permet aux voyageurs de bénéficier d'un réseau de bus plus lisible et plus attractif, qui s'adapte à la fois aux nouveaux rythmes de vie et aux territoires desservis.

Avec plus de 9 000 bus et 1 500 lignes couvrant plus de 300 millions de km par an, le réseau Francilien permet de desservir les habitants du centre de Paris jusqu'aux limites de la grande couronne. Chaque jour, 3,5 millions de déplacements se font en bus soit 42 % des déplacements en transports en commun dans la Région.

N° de ligne réseau	Renfort d'offre	Département(s) Concerné(s)
<b>74 RATP</b>	<p><b>CLICHY-LA-GARENNE (Berges de Seine) – PARIS (Hôtel de Ville)</b></p> <p>Le service est étendu en soirée et le dimanche jusqu'à la Place de Clichy comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi au samedi, avec une fréquence de 25' entre 22h30 et 0h30 ;</li> <li>- le dimanche, avec une fréquence de 20' toute la journée.</li> </ul> <p>Du lundi au dimanche, le dernier départ est assuré à 0h20 depuis Clichy-Berges de Seine et à 0h45 depuis Place Clichy.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 2 courses complètes supplémentaires et 2 courses partielles supplémentaires par jour du lundi au samedi.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	75-92
<b>94 RATP</b>	<p><b>PARIS (Gare Montparnasse) – LEVALLOIS-PERRET (Louison Bobet)</b></p> <p>Afin d'assurer une meilleure continuité de l'offre le dimanche et en soirée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un service le dimanche est créé sur l'intégralité de l'itinéraire avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>o une fréquence de 30' du début de service (7h) à 12h,</li> <li>o une fréquence de 15' jusqu'à 21h30 puis 20' jusqu'à 22h30.</li> </ul> </li> <li>- un service de soirée est créé jusqu'à 22h35 au départ de Gare Montparnasse (contre 21h25 du lundi au samedi et 20h le dimanche actuellement) et 23h10 au départ de Levallois-Perret (contre 22h du lundi au samedi et 20h le dimanche actuellement).</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 6 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi, 19 le samedi et 98 le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	75-92
<b>177 RATP</b>	<p><b>ASNIERES-SUR-SEINE (Gennevilliers-Gabriel Péri) – VILLENEUVE-LA-GARENNE (ZI Nord)</b></p> <p>Un renfort des fréquences est mis en place lors des jours d'ouverture exceptionnelle du centre-commercial « Quartz » à Villeneuve-la-Garenne</p> <p>Ce renfort d'offre, déployé le dimanche, représente 52 courses supplémentaires.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	92-93

<p><b>108 RATP</b></p>	<p><b>JOINVILLE-LE-PONT (Gare RER) – CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Jeanne Vacher)</b></p> <p>Un renfort d'offre en soirée et le week-end est mis en place avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une fréquence en soirée du lundi au vendredi de 15' jusqu'à 22h30 puis 20' (contre 30' actuellement) jusqu'à la fin de service ;</li> <li>- une fréquence en soirée le samedi et le dimanche augmentée à 20' jusqu'à la fin de service (contre 30' actuellement) ;</li> <li>- une fréquence le samedi de 20' de début à la fin du service, sauf entre 14h et 17h où la fréquence sera de 15' ;</li> <li>- une fréquence de passage le dimanche de 20' de début à fin service ;</li> <li>- une amélioration des correspondances avec le RER A en soirée en gare de Joinville-le-Pont.</li> </ul> <p>Par ailleurs, les passages sur l'itinéraire commun avec la ligne 110 entre la gare RER de Joinville-le-Pont et la Mairie de Champigny sont coordonnés.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 9 courses supplémentaires par jour du lundi au samedi et 19 courses supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>94</p>
<p><b>110 RATP</b></p>	<p><b>JOINVILLE-LE-PONT (Gare RER) – VILLIERS-SUR-MARNE (Le Plessis-Trévisé RER)</b></p> <p>Afin de renforcer l'offre de la ligne en soirée et le week-end :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les fréquences en soirée sont renforcées à 20' (contre 30' actuellement) jusqu'à la fin de service du lundi au dimanche ;</li> <li>- le samedi, la fréquence est de 20' du début à la fin de service, sauf entre 14h et 18h où elle est de 15' ;</li> <li>- le dimanche, la fréquence est de 20' du début à la fin du service.</li> </ul> <p>Par ailleurs, les passages sur l'itinéraire commun avec la ligne 108 entre la gare RER de Joinville-le-Pont et la Mairie de Champigny sont coordonnés.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 11 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi, 36 courses supplémentaires le samedi et 27 courses supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>94</p>
<p><b>121 RATP</b></p>	<p><b>MONTREUIL (Mairie) – VILLEMOMBLE (Lycée Georges Clemenceau)</b></p> <p>Aux heures de pointe du matin et du soir, le renfort d'offre suivant est mis en place afin d'améliorer la desserte du collège Cesaria Evora de Montreuil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux heures de pointe du matin, un intervalle de passage à 6' au lieu de 6-7' actuellement ;</li> <li>- Aux heures de pointe du soir, un intervalle à 6' au lieu de 7' actuellement ;</li> <li>- Le samedi, entre 15h et 18h l'intervalle de passage est de 8' contre 8-9' actuellement.</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 13 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>93</p>

<p><b>171 RATP</b></p>	<p><b>BOULOGNE-BILLANCOURT (Pont de Sèvres) – VERSAILLES (Château de Versailles)</b></p> <p>Un renfort d'offre aux heures de pointe du matin est déployé de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au départ de Pont de Sèvres : 3 passages supplémentaires en direction de Chaville-Rive Gauche et 3 passages supplémentaires en direction de Chaville-Rive Droite entre 8h et 10h et 1 passage supplémentaire en direction de Château de Versailles entre 8h et 9h,</li> <li>- au départ de Château de Versailles : 1 passage supplémentaire en direction de Pont de Sèvres entre 8h et 9h ;</li> <li>- au départ de Chaville-Rive Droite : 3 passages supplémentaires entre 9h et 10h ;</li> <li>- au départ de Chaville-Rive Gauche : 4 passages supplémentaires en direction de Pont de Sèvres entre 8h et 10h.</li> </ul> <p>Un renfort d'offre de 19h à 21h est déployé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au départ de Pont de Sèvres : 4 passages supplémentaires direction Chaville-Rive Gauche, et 4 passages supplémentaires direction Chaville-Rive Droite ;</li> <li>- au départ de Chaville-Rive Droite : 4 passages supplémentaires direction Pont de Sèvres ;</li> <li>- au départ de Chaville-Rive Gauche : 4 passages supplémentaires direction Pont de Sèvres.</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 28 courses partielles supplémentaires par jour du lundi au vendredi.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>78-92</p>
<p><b>176 RATP</b></p>	<p><b>COLOMBES (Petit Gennevilliers) – NEUILLY-SUR-SEINE (Pont de Neuilly)</b></p> <p>Le service est étendu en soirée jusqu'à 22h30 au lieu de 21h30 actuellement, du lundi au jeudi et le dimanche.</p> <p>Par ailleurs, les fréquences de passage sont renforcées entre 20h et 21h :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi au vendredi, avec une fréquence de 12' (contre 15' actuellement) ;</li> <li>- le dimanche, avec une fréquence de 20' (contre 30' actuellement).</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 1 course complète et 4 courses partielles supplémentaires par jour du lundi au vendredi, 10 courses partielles supplémentaires le samedi et 6 courses partielles supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>92</p>
<p><b>274 RATP</b></p>	<p><b>LEVALLOIS-PERRET (Voltaire-Villiers) – SAINT-DENIS (Gare RER)</b></p> <p>Sur cette ligne, les horaires en soirée sont étendus avec un service de soirée jusqu'à 22h30 du lundi au dimanche (contre 21h actuellement) et également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi au samedi, une fréquence de 15' entre 21h et 22h30 ;</li> <li>- le dimanche, une fréquence de 20' entre 21h à 22h30.</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 15 courses complètes supplémentaires par jour du lundi au vendredi, 17 courses complètes supplémentaires le samedi et 9 courses complètes et 1 course partielle supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>92-93</p>

<p><b>201 RATP</b></p>	<p><b>JOINVILLE-LE-PONT (Gare RER) – CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Diderot-La Plage)</b></p> <p>Afin de renforcer l'offre en heure de pointe le matin, des courses supplémentaires sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre 6h et 9h : 4 courses supplémentaires en direction de Diderot-La Plage au départ de Joinville-le-Pont et 3 courses supplémentaires en direction de Joinville-le-Pont au départ de Diderot-La Plage ;</li> <li>- entre 9h et 12h : 5 courses supplémentaires dans chaque direction.</li> </ul> <p>Par ailleurs, pour assurer une meilleure coordination de l'amplitude en soirée avec le RER A :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au départ de la gare RER de Joinville-le-Pont, le dernier départ est désormais à 20h45 (contre 20h40 actuellement) du lundi au samedi ;</li> <li>- au départ de Champigny-Diderot-La Plage, le dernier départ est prévu à 21h (contre 20h52 actuellement) du lundi au samedi.</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 18 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>94</p>
<p><b>268 RATP</b></p>	<p><b>SAINT-DENIS (Université Métro) – ARNOUVILLE (Villiers-le-Bel-Gonesse–Arnouville Gare RER)</b></p> <p>L'itinéraire de la ligne est modifié à Pierrefitte-sur-Seine, suite au réaménagement du carrefour Utrillo/Nungesser&amp;Coli/rue d'Amiens.</p> <p>Cette modification d'itinéraire permet d'améliorer les fréquences de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en direction de Villiers-le-Bel – Gonesse-Arnouville RER : <ul style="list-style-type: none"> <li>o du lundi au vendredi, 1 course supplémentaire entre 6h et 7h au départ de Saint-Denis Université ;</li> <li>o le samedi, 1 course supplémentaire entre 19h et 20h et entre 21h et 22h au départ de Saint-Denis Université.</li> </ul> </li> <li>- en direction de Saint-Denis-Université : <ul style="list-style-type: none"> <li>o le samedi, 3 courses supplémentaires entre 19h et 22h et 1 course supplémentaire entre 23h et 0h.</li> </ul> </li> </ul> <p>En outre, en direction de Villiers-le-Bel, les arrêts « Sainte-Thérèse » et « Lycée » ne sont plus desservis et l'arrêt Guynemer est desservi toute la journée.</p> <p>De façon concomitante, l'amplitude horaire des navettes desservant la clinique de l'Estrée et le quartier Pierre Sémard à Saint-Denis est renforcée au départ de Saint-Denis Université :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en direction de la clinique de l'Estrée, 1er départ à 5h40 (contre 6h actuellement) et dernier départ à 20h20 (contre 20h actuellement) ;</li> <li>- en direction du quartier Pierre Sémard, 1er départ à 5h55 (contre 6h15 actuellement) et dernier départ à 20h35 (contre 20h15 actuellement).</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 1 course complète et 47 courses partielles supplémentaires par jour du lundi au vendredi, 6 courses complètes et 47 courses partielles supplémentaires le samedi et 44 courses partielles supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre</b></p>	<p>93-95</p>

<p><b>Ligne 401</b> <b>Ligne 408</b> <b>Ligne 413</b></p> <p><b>Centre</b> <b>Essonne</b></p>	<p><b>Ligne 401 (Saint-Michel-sur-Orge – Corbeil-Essonnes)</b> La fréquence en heure de pointe est désormais cadencée toutes les 10 minutes (contre 10 à 15 minutes aujourd’hui). La ligne sera désormais exploitée avec 100% de véhicules articulés, afin d’améliorer la capacité offerte.</p> <p><b>Mise en service le 31 août 2015</b></p> <p><b>Ligne 408 (Evry)</b> L’itinéraire de la ligne 408 est modifié pour desservir l’Institut de Biologie, Telecom Sud Paris et le centre historique d’Evry notamment. Elle fonctionnera en boucle, avec une fréquence de 20 minutes sur l’ensemble de la journée.</p> <p><b>Mise en service le 4 janvier 2016</b></p> <p><b>Ligne 413 (Ris-Orangis – Bondoufle)</b> L’offre de la ligne 413 est renforcée avec une fréquence de passage désormais toutes les 20 minutes (au lieu de 30 actuellement). La ligne est prolongée jusqu’au quartier des Portes de Bondoufle où seront livrés de nouveaux logements.</p> <p><b>Mise en service le 31 août 2015</b></p> <p>Ces renforts d’offre représentent 54 courses supplémentaires en semaine, 87 le samedi et 92 le dimanche.</p>	<p>91</p>
<p><b>Ligne 609</b> <b>Ligne 610</b> <b>Ligne 611</b> <b>Ligne 615</b> <b>Ligne 618</b></p> <p><b>TRA</b></p>	<p>Pour répondre à l’augmentation de la fréquentation de la <b>ligne 609</b>, notamment aux heures de pointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fréquence de passage est renforcée à 12’ en heure de pointe et 20’ en heure creuse en semaine contre respectivement 17’ et 30’ actuellement ;</li> <li>- le samedi, l’offre est également augmentée avec une fréquence entre 15’ et 20’ avant 22h00 contre 15’ à 30’ actuellement.</li> </ul> <p>Ce renfort représente 47 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi ainsi que 4 courses supplémentaires et 21 courses prolongées le samedi.</p> <p>Les horaires de la <b>ligne 610</b> sont également ajustés en cohérence avec ces renforts.</p> <p>Pour une meilleure lisibilité de l’offre et afin d’améliorer la desserte reliant Drancy à la Courneuve, un nouvel indice est créé : la <b>ligne 611</b>.</p> <p>L’amplitude horaire de la <b>ligne 615</b> est également adaptée : le matin au départ de la gare d’Aulnay-sous-Bois, le premier départ est à 4h34 au lieu de 5h49.</p> <p>Parallèlement, la <b>ligne 618</b> reliant la gare RER d’Aulnay-sous-Bois à Sevran est simplifiée et renforcée avec de nouvelles fréquences proposées sur l’ensemble de l’itinéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12’ en heure pleine, en semaine ;</li> <li>- 20 à 30’ en heure creuse, en semaine ;</li> <li>- 20’ le samedi ;</li> <li>- 30 à 40’ le dimanche.</li> </ul> <p>Ce renfort représente 50 courses prolongées par jour du lundi au vendredi, 32 courses supplémentaires le samedi et 12 courses supplémentaires le dimanche.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août pour les lignes 615 et 618</b></p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 2 novembre pour les lignes 609, 610 et 611</b></p>	<p>93</p>

<p><b>Ligne Express B</b></p> <p><b>Marne et Seine</b></p>	<p>Afin de répondre à la croissance de la fréquentation de la ligne B, l'offre du tronçon nord entre Villeneuve-Saint-Georges et la station de métro Créteil l'Echat est renforcée du lundi au vendredi.</p> <p>Cette offre supplémentaire permet une fréquence augmentée à 10' le matin de 7h10 à 10h40, en mi-journée de 12h50 à 13h50 et le soir de 15h20 à 20h20.</p> <p>En outre, deux allers-retours en hyper pointe du matin sont étendus à la gare de Villeneuve-Saint-Georges, au lieu de la Cité Sellier actuellement.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 31 courses supplémentaires par jour du lundi au vendredi.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>94</p>
<p><b>Ligne 80</b></p> <p><b>Mantes-Cergy</b></p>	<p>La ligne 80, composée de deux sous-lignes Mantes-Cergy et Les Mureaux-Cergy, relie plusieurs territoires attractifs et dynamiques comme Mantes-la-Jolie, les Mureaux et Cergy-Pontoise.</p> <p>Devant la fréquentation croissante de la ligne, celle-ci est désormais simplifiée en prolongeant l'antenne partielle entre les Mureaux et Cergy jusque Mantes mais également renforcée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une fréquence de 15' en heure de pointe dans les deux sens de circulation (au lieu de 15' dans le sens de la pointe et 30' dans le sens inverse), et de 30' en heure creuse (au lieu de 60') en semaine ;</li> <li>- une fréquence de 30' sur les tranches horaires les plus fréquentées le samedi, au lieu de 60' toute la journée actuellement.</li> </ul> <p>Ce renfort d'offre représente 9 courses supplémentaires par jour de semaine et 12 courses supplémentaires le samedi.</p> <p>La mise en place de ce renfort nécessite l'acquisition d'un véhicule supplémentaire.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 4 janvier 2016</b></p>	<p>78-95</p>
<p><b>Ligne Express 47</b></p> <p><b>Ligne Express 50</b></p> <p><b>Seine et Marne Express</b></p>	<p><b>La ligne Express 47</b> relie Provins et Melun, avec une fréquence de 10' à 30' en heure de pointe et de 1 heure en heure creuse.</p> <p>6 courses sont ajoutées et déployées sur la ligne en heure de pointe du matin et du soir, avec une fréquence entre 5' et 15'. Par ailleurs, une nouvelle offre est créée le dimanche sur cette ligne et 7 allers-retours sont prévus.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 6 courses supplémentaires en semaine et 14 le dimanche.</p> <p><b>La ligne Express 50</b> relie Provins et Chessy, avec une fréquence de 30' en heure de pointe et de 1 heure en heure creuse.</p> <p>Afin d'améliorer l'offre de la ligne, celle-ci est renforcée à 20' en heure de pointe du matin dans le sens Provins-Chessy.</p> <p>Dans le sens Chessy-Provins, 2 courses sont ajoutées en heure de pointe et 1 course est ajoutée en soirée.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 5 courses supplémentaires en semaine et nécessite 4 véhicules supplémentaires.</p> <p><b>Mises en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>77</p>

<p><b>Ligne E</b> <b>Melibus</b></p>	<p>La ligne E (Dammarie-Lès-Lys - Gare de Melun – Melun Almont) est une des principales lignes du réseau.</p> <p>Afin d'améliorer l'offre de la ligne en heure creuse, la fréquence est désormais renforcée à 15' au lieu de 30'.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 58 courses supplémentaires en semaine.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>77</p>
<p><b>Ligne 29</b> <b>Traverciel</b></p>	<p>Afin de développer l'offre de transport l'été entre la gare de la Celle-Saint-Cloud et les quartiers situés au nord de la commune, la <b>ligne 29</b> continuera à circuler avec une fréquence identique à la période de plein trafic.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 42 courses supplémentaires par jour en semaine et 24 le dimanche.</p> <p><b>Mises en service prévue le lundi 13 juillet</b></p>	<p>78-92</p>
<p><b>Ligne 22</b> <b>Ligne 23</b> <b>Ligne 24</b> <b>Ligne 71</b></p> <p><b>Mitry-Mory,</b> <b>Villeparisis,</b> <b>Compans</b></p>	<p>Pour améliorer la desserte de la plate-forme aéroportuaire, pôle économique très dynamique et proche de communes fortement peuplée, plusieurs lignes du réseau sont renforcées.</p> <p>Ainsi, l'itinéraire de <b>la ligne 24</b> (Compans- Mitry-Claye RER B – Roissy-pôle RER B) est modifié pour desservir plus rapidement ces zones d'emplois. Cela représente un renfort d'offre de 5 courses supplémentaires en semaine, 13 le samedi et 26 le dimanche.</p> <p><b>La ligne 23</b> (Villeparisis - Mitry-le-Neuf – Roissy-pôle RER B) est également modifiée pour desservir directement le centre commercial Aéroville. L'offre est en continu entre 6h30 et 20h, avec un bus toutes les 30'. Par ailleurs, Filéo assure le service entre 20h et 6h.</p> <p>S'agissant de la <b>ligne 71</b>, un nouvel itinéraire circulant dans le même sens toute la journée est créé pour améliorer la lisibilité de la ligne et augmenter l'amplitude de 19h30 jusqu'à 21h20.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 3 courses supplémentaires en semaine.</p> <p>Dès la rentrée 2015, sur <b>la ligne 22</b>, une meilleure desserte du lycée Charles de Gaulle situé à Longperrier est mise en place pour les élèves résidant dans les communes de Villeparisis et Mitry-Mory en proposant une entrée et une sortie supplémentaire, ainsi qu'en réduisant les temps de parcours à 45'.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>77</p>
<p><b>R1</b> <b>R4</b> <b>R6</b></p> <p><b>Résalys</b></p>	<p>Afin d'améliorer la desserte de la nouvelle zone d'activités du quartier du Bel-Air, la <b>ligne R6</b> qui relie le lycée de Vinci et la gare RER de Saint-Germain-en-Laye est créée. Cette nouvelle fonctionne en heure creuse, à raison de 13 courses par jour du lundi au vendredi.</p> <p>S'agissant de la <b>ligne R1</b>, une course supplémentaire est créée à 16h05 en période scolaire et en semaine (sauf le mercredi).</p> <p>Sur la <b>ligne R4</b>, une course supplémentaire à 7h28 a été créée depuis le collège de Chambourcy en direction de la gare RER de Saint-Germain-en-Laye en mars 2015.</p> <p>Ce renfort d'offre représente 15 courses supplémentaires en semaine.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>78</p>
<p><b>Ligne M8</b></p> <p><b>Réseau Pays de Meaux</b></p>	<p>Afin d'offrir une desserte efficace du nouveau centre commercial en périphérie de Meaux, la ligne M8 est prolongée jusqu'à celui-ci.</p> <p>Par ailleurs, 8 courses par jour sont ajoutées en semaine et 8 le samedi.</p> <p>L'ensemble de ces modifications représentent 40 courses supplémentaires en semaine et 8 le samedi.</p> <p><b>Mise en service prévue le mardi 20 octobre</b></p>	<p>77</p>

<p><b>Ligne 3</b> <b>Ligne 8</b> <b>Ligne « Bord de L'Eau »</b> <b>Bord de l'Eau</b></p>	<p>L'itinéraire de la <b>ligne 8</b>, qui relie le pôle de Villeneuve-Saint-Georges à l'aéroport d'Orly via les communes de Villeneuve-le-Roi, Ablon et Athis-Mons, est restructuré pour améliorer la desserte des zones d'emplois et le maillage avec le T7 ainsi que les RER C et D.</p> <p>Cette restructuration s'accompagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un renfort de l'offre aux heures de pointe (20' au lieu de 30' à 40' actuellement) ;</li> <li>- d'une création de service aux heures creuses (30'), le samedi (20' à 30') et le dimanche (30' à 40') ;</li> <li>- d'un prolongement de l'amplitude du service (5h30-21h40).</li> </ul> <p>Parallèlement, l'itinéraire de la <b>ligne « Bord de L'Eau »</b> est étendu afin de mieux desservir la commune de Villeneuve-le-Roi et permettre une correspondance avec la ligne 8. Cette modification s'accompagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un renfort de l'offre aux heures de pointe (15' au lieu de 30') ;</li> <li>- d'une meilleure desserte de la gare RER C depuis les quartiers du bord de Seine ;</li> <li>- d'une création d'offre aux heures creuses (30') ;</li> <li>- d'un prolongement de l'amplitude du service (5h10-22h20) permettant une connexion avec la ligne 8 du premier départ au dernier retour vers l'aéroport d'Orly.</li> </ul> <p>Enfin, deux courses (matin et soir) sont doublées sur la ligne 3 pour répartir la forte fréquentation de la ligne entre la gare RER de Choisy-le-Roi et le lycée d'Athis-Mons.</p> <p>L'ensemble de ces renforts sur les trois lignes représentent 86 courses supplémentaires en semaine, 72 le samedi et 52 le dimanche.</p> <p>La mise en service de la ligne 8 est conditionnée à la réalisation des nouveaux points d'arrêts.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>91-94</p>
<p><b>Ligne 2</b> <b>Pep's</b></p>	<p>La ligne 2 est créée afin de relier les communes de Montévrain, Chanteloup en Brie et Lagny sur Marne, et d'offrir une liaison directe vers la ligne de train P en gare de Lagny sur Marne. Cette nouvelle ligne, complémentaire de la ligne 42 « Val d'Europe – Lagny », améliorera également la desserte des établissements scolaires du secteur.</p> <p>Elle fonctionnera du lundi au samedi, de 6h à 20h, avec une fréquence de 30 minutes en heure de pointe et d'une heure en heure creuse.</p> <p><b>Mise en service prévue le 31 août 2015</b>, sous réserve de la réalisation des points d'arrêt par les collectivités compétentes.</p>	<p>77</p>

<p><b>Ligne 13</b> <b>Ligne 16</b> <b>Ligne 19</b> <b>Ligne 20</b> <b>Still</b></p>	<p>L'objectif de ce renfort d'offre est de permettre une meilleure lisibilité du réseau et d'assurer une meilleure liaison entre les communes du territoire.</p> <p>Sur la <b>ligne 19</b> qui circule entre Egreville et Montereau-Fault-Yonne, sur l'axe le plus fréquenté entre la commune de Voulx et la gare de Montereau, la desserte des 3 trains directs de la ligne R en heures de pointe du matin et du soir est désormais assurée.</p> <p>La <b>ligne 13</b> (Nemours – Arville) est prolongée vers la commune de Beaumont du Gâtinais. Le circuit spécial scolaire devient désormais une desserte régulière au départ de Beaumont du Gâtinais à destination de la Cité Scolaire de Nemours pour les collégiens et lycéens, mais aussi à destination de la gare de Saint-Pierre-les-Nemours. La mise en place de cette offre annuelle et l'amélioration de l'amplitude horaire de la desserte (6h49 - 20h19) permettent de répondre aux attentes des riverains et des actifs des communes concernées.</p> <p>Parallèlement, l'itinéraire de la <b>ligne 16</b> est modifié pour desservir le centre commercial du Bréau à Varennes sur Seine. Il est desservi par deux sous-lignes depuis Nemours (16 A) et Bransles (16 B). Une desserte est assurée le mercredi pour la sous-ligne 16 A au départ de Nemours. Le samedi, une desserte est proposée par la 16 A de Nemours et la 16 B au départ de Bransles. La sous-ligne 16 C Château-Landon – Villiers-en-Bière est supprimée pour plus de lisibilité.</p> <p>Enfin, la <b>ligne 20</b> dessert désormais Sorques.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 31 août</b></p>	<p>77 - 78</p>
<p><b>Les Mureaux/La Défense</b> <b>Vernouillet-Verneuil /La Défense</b> <b>Express A14</b></p>	<p>3 allers-retours sont créés sur la ligne des Mureaux, ainsi que 2 allers et 4 retours sur la ligne de Vernouillet-Verneuil</p> <p>Un arrêt supplémentaire « Jean Jaurès » est créé sur la commune de Verneuil, sans déviation du parcours actuel. Il permettra de desservir le quartier d'habitat social des Résidences du Parc (741 logements) et ainsi d'éviter aux habitants de se rendre en gare de Vernouillet/Verneuil pour prendre l'Express A14.</p> <p><b>Mise en service prévue le lundi 4 janvier 2016</b></p>	<p>78-92</p>

#### CONTACTS PRESSE

- Sébastien Mabile : 01.47.53.28.42 / [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)
- Guillaume Autier : 01.82.53.81.05 / [guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)